



# PROJETS, ÉVALUATION, QUALITÉ DES PRESTATIONS

FORMATION 2013



72/2013	<b>Préparer et réussir son évaluation externe</b> (nouvelle SESSION)	1 jour 7 heures	Lyon 14 novembre	horaires 9h-17h
---------	---	--------------------	---------------------	--------------------

*Pour les établissements et services autorisés avant le 4 janvier 2002, procéder à une première évaluation externe est une obligation dont l'échéance se rapproche.*  
**Comment s'y préparer ?** Comment choisir son organisme habilité ? Que recouvre la notion de « projet évaluatif » ?  
 Et surtout comment faire de cette obligation une opportunité pour valoriser son projet ?  
 Autant de questions auxquelles cette formation vise à répondre

### Coût :

Adhérent cotisant : 275 €  
 Prix public : 375 €

### Public :

Directeurs de complexes sociaux ou médico-sociaux, directeurs d'établissement et de services, cadres responsables d'unité et référents qualité

### Intervenant(s) :

Thierry Vergnaud, *conseiller technique Uriopss RA*

### Méthode pédagogique :

Alternance d'apports théoriques, d'échanges avec les participants et de travaux en groupe

### Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de présence
- Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction



pour vous inscrire cliquez ici

### Objectifs :

- Identifier les préalables à réunir avant d'engager la procédure d'évaluation externe
- Maîtriser la démarche et les techniques pour élaborer un cahier des charges et sélectionner un organisme habilité
- Faire de l'évaluation externe une opportunité pour « défendre et illustrer » son projet d'établissement auprès des autorités administratives

### Programme :

- ✓ Le dispositif réglementaire relatif à l'évaluation externe
  - Le processus de l'évaluation externe
  - La complémentarité entre évaluation interne et évaluation externe
  - L'évaluation externe, un enjeu à dimension stratégique pour l'établissement ou le service
  - Le rapport d'évaluation externe, un outil pour la « défense et l'illustration » de son projet auprès de l'autorité de tarification
- ✓ Les objectifs de l'évaluateur externe et leur impact sur les éléments à produire en amont de l'évaluation externe
  - L'évaluation du projet d'établissement en termes d'effets voulus et non voulus, positifs et négatifs
  - L'évaluation de la dynamique d'amélioration engagée par l'établissement
  - L'évaluation au regard des « bonnes pratiques professionnelles »
- ✓ Le choix de l'évaluateur externe
  - Elaboration d'un cahier des charges et mise en concurrence des organismes habilités
  - Choix de l'évaluateur externe : les critères incontournables de sélection
  - L'élaboration du « projet évaluatif » : questions ou hypothèses évaluatives à soumettre à l'évaluateur externe<sup>2</sup>
- ✓ Le déroulement de l'évaluation externe
  - La communication sur la démarche : implication des parties prenantes
  - La procédure contradictoire
  - L'adressage du rapport à l'autorité de contrôle et de tarification

### URIOPSS Rhône-Alpes

Anne-Angélique Fauvet / Annick Claud-Girard

259, rue de Créqui / 69422 LYON cedex 03

Tél 04 72 84 78 16 / Email : [formation@uriopss-ra.asso.fr](mailto:formation@uriopss-ra.asso.fr)